ottps://www.assemblee-nationale.fr/dvn/15/guestions/04NR5L150E45375

15ème legislature

Question N°: 45375	De M. Fabrice Brun (Les Républicains - Ardèche)				Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé			Ministère attributaire > Santé et prévention		
Rubrique >professions de santé		Tête d'analyse >Augmentation du coût des carburants pour les ambulanciers.		Analyse > Augmentation du c pour les ambulanciers	coût des carburants
Question publiée au JO le : 26/04/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)					

Texte de la question

M. Fabrice Brun appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les conséquences de l'augmentation du coût des carburants pour les ambulanciers. Le coût des énergies - auquel ce secteur d'activité est très sensible - s'envole avec les fortes hausses du gazole. Des incertitudes d'approvisionnement et des perspectives de pénurie aggravent la gestion opérationnelle aussi bien que financière de ces entreprises. Ces professions, contraintes par des tarifs réglementés, se retrouvent sans aucune marge de manœuvre bien qu'exerçant un travail nécessaire au bon fonctionnement du système de santé. La situation est certes exceptionnelle mais, suite à la crise sanitaire pendant laquelle ces entreprises se sont trouvées en première ligne, elle n'affecte plus seulement les marges des entreprises du secteur mais, bien souvent, leur survie. Il existe des propositions de mesures urgentes à prendre pour faire face à cette situation exceptionnelle : réduction des taxes sur les produits énergétiques, renégociation des conventions de tarif. C'est pourquoi il lui demande ce que sont les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour répondre à cette situation dramatique du secteur ambulancier.